

## ACCÈS AUX MARCHÉS

### Objectifs du Canada dans le cadre des NCM

- réduire substantiellement les restrictions tarifaires et non tarifaires, particulièrement celles qui affectent les produits à base de ressources
- améliorer la sécurité de l'accès aux marchés par la consolidation des barrières tarifaires et non tarifaires pour éviter toute nouvelle augmentation
- lever les restrictions concernant les marchés publics

### Résultats de l'examen à mi-parcours

#### Droits de douane:

- entente sur un objectif de réduction global de 35 à 40 %, avec mise en application graduelle
- entente sur le fait qu'il y aura augmentation substantielle des consolidations tarifaires
- entente sur la nécessité de réduire substantiellement ou d'éliminer les droits de douanes élevés, les crêtes tarifaires, la progressivité des droits et les droits peu élevés

#### Mesures non tarifaires:

- entente sur le fait que la libéralisation du commerce devrait être substantielle et fondée sur les Codes actuels des mesures non tarifaires (par exemple marchés publics et barrières techniques au commerce)

#### Produits à base de ressources naturelles:

- libéralisation des échanges concernant les produits transformés et semi-transformés

#### Textiles et vêtements:

- négociations à venir sur les modalités d'un nouveau régime commercial dans le cadre du GATT après expiration de l'actuel AMF
- maintien du recours aux dispositions de l'AMF pendant les négociations

#### Produits tropicaux: